

« C'est le grand phénomène de notre époque que la violence de la poussée islamique. Sous-estimée par la plupart de nos contemporains, cette montée de l'islam est analogiquement comparable aux débuts du communisme du temps de Lénine. » André Malraux, juin 1956

BULLETIN d'INFORMATION – juillet 2018

morceaux choisis autour de l'Islam Politique, d'ici et d'ailleurs



Le 28 juin, nous étions nombreux à l'écoute du **père François Jourdan, islamologue et théologien** (55 personnes dans une salle dimensionnée pour 30 personnes, merci pour votre compréhension...) qui nous présentait son dernier livre « ***Islam et christianisme, comprendre les différences de fond*** ». (en vente à la librairie AGAPE). Il nous a permis de clarifier nos idées sur le Coran, et de révéler les couches géologiques sous-jacentes à l'Islamisme Politique. Vous trouverez plus bas **un compte-rendu (résumé) de cette conférence**. Nous prolongeons cette réflexion par deux textes, celui de **Rachid Benzine** un *modernisant* de l'islam et celui d'**Aurélien Marcq**, pseudonyme d'un haut-fonctionnaire de nos *services*. Ce bulletin est **plus copieux que d'habitude**, mais on ne peut traiter en un recto-verso des questions aussi fondamentales. Pour paraphraser un hadith (douteux) de Malraux, **l'été 2018 sera donc religieux – ou ne sera pas**. Bonne lecture...

Compte-rendu (résumé) de la conférence du père eudiste François Jourdan le 28 juin 2018

Pour comprendre l'islam, et d'abord le Coran, il faut travailler, et se délivrer de ses peurs : celles de musulmans qui craignent les réactions de leur communauté, celles des non-musulmans qui craignent de les heurter. Les dialogues inter religieux sont souvent des bals masqués assez pervers, où chacun joue un rôle de composition : une réédition de la trahison des clercs. Il faut au contraire faire tomber les masques et regarder en face les textes et les doctrines – ce qui n'empêche pas d'aimer les musulmans sans réserve. L'hypocrisie est la pire des choses : proclamer en juillet 2013 à Tunis que « *la France sait que l'islam et la démocratie sont compatibles* » ne repose sur rien ; la Cour Européenne des Droits de l'Homme a d'ailleurs jugé à deux reprises, en 2001 et en 2003, que la sharia était incompatible avec les droits de l'homme. Un dessin de Plantu illustre bien la situation actuelle : après tous les massacres des dernières années, certains proclament encore « *pas de conclusion hâtive* ». Pendant bien longtemps, on a voulu ignorer la force de l'islam ; et pourtant André Malraux déclarait déjà en 1956 : « *C'est le grand phénomène de notre époque que la violence de la poussée islamique* ». Ceci nous prépare des lendemains douloureux.

L'islamisme n'est en effet pas une dérive d'un bon islam, il s'appuie solidement sur les textes. Dans la vision coranique, Dieu n'est pas le sauveur, il n'y a pas d'alliance biblique, et l'Ancien Testament (comme le Nouveau) sont rejetés comme falsifiés. Dieu est absolu, et dominateur, sans qu'on puisse l'approcher. Il n'y a pas de théologie musulmane, c'est à dire de construction

intellectuelle humaine cohérente : on répète le Coran et les hadiths, mais on n'explique pas. Les prophètes sont des récepteurs passifs de décrets provenant d'un Livre primordial, écrit en Arabe, qui existe de toute éternité. La plupart des prophètes de l'Ancien Testament ne sont d'ailleurs pas reconnus par l'islam, et au contraire plusieurs rois bibliques, comme David ou Salomon sont reconnus comme prophètes. Adam et Noé sont transformés en prophètes musulmans ; Abraham et Jésus sont islamisés a-posteriori et deviennent Ibrahim (qui ne s'allie pas avec Dieu) et Isa (qui devient le fils de Marie et non le fils du Père, et échappe à la crucifixion). L'islam n'est pas abrahamique, mais adamique et la lecture de la Bible est prohibée aux musulmans. Avec quelques autres thèmes tirés du prédicateur persan Mani (216-277) et des croyances ancestrales, comme les Djinns, l'islam se présente comme un syncrétisme (Levi-Strauss parlait de bricolage) bien adapté à la configuration de l'époque de sa mise en forme, où les populations se détournaient des deux dominations byzantine et persane. Depuis ses origines, l'islam se proclame la meilleure des religions, voir le verset 48:28 « *C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la guidée et la religion de vérité [l'Islam] pour la faire triompher sur toute autre religion. Allah suffit comme témoin.* »

Dans ce contexte, il est illusoire de chercher à réconcilier le Dieu Dominateur de l'islam et le Dieu Sauveur et Allié des juifs et des chrétiens. Il s'agit d'établir la différence entre les chemins des deux religions. Il n'existe pas un arbre commun aux « *trois religions du Livre* », car il n'y a pas de Livre commun. Il y a un arbre judéo-chrétien et un arbre islamique, où tout le monde est musulman. Les deux arbres sont différents, même si les racines de l'arbre islamique ont fait des emprunts, sous terre, aux racines bibliques. La Trinité est au cœur de la foi chrétienne qui ne peut concevoir un Dieu narcissique : il faut être plusieurs pour s'aimer et le « *Dieu est amour* » de saint Jean implique un Père et un Fils, unis dans le cœur du Dieu Unique. Dans l'islam, Dieu ne s'engage pas auprès des hommes, il ne se révèle pas : il fait descendre un texte par l'ange Djibril (Gabriel). La vision coranique est verticale : avec ce Dieu narcissique, il n'y a ni liberté ni altérité. Il faut bien entendu respecter ces fois différentes et leurs croyants, mais cesser de faire croire que la révélation biblique se poursuit avec le Coran.

Le mélange du politique et du religieux est constitutif de l'islam : la prescription de la violence liée à la conquête est très présente, ainsi que les décrets divins réglant la vie de la cité islamique ; ces décrets ne peuvent être ni abolis ni rendus obsolètes, aussi longtemps que l'on croit que ce texte est divin. Au contraire, l'Ancien Testament relate des événements qui sont relus pendant plusieurs générations ultérieures - et aussi des paraboles et des images (comme Adam et Ève ou Noé repris du mythe babylonien du Déluge) - qui ne contiennent guère de prescriptions divines, et qui font l'objet de controverses ardentes depuis 2500 ans. C'est au travers de l'Histoire que Dieu se révèle, pour les juifs comme pour les chrétiens.

Par ailleurs, la séparation du politique et du religieux est une innovation fondamentale du Nouveau Testament. Sur ce point, Tareq Obrou, dans une interview récente (*l'Obs du 10 mai 2018*) montre qu'il n'a rien compris à l'Évangile – ou bien qu'il veut l'islamiser. Il croit prendre appui sur Matthieu 10.34 « *Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée* » pour avancer que « *il s'agit d'un appel à la légitime défense. Même chose pour le Coran. La différence c'est que Mahomet a vécu plus longtemps que Jésus et qu'il a pu constituer une armée pour se défendre* ». Pour tous les lecteurs de Matthieu 10, ce chapitre est au contraire un hymne ardent à la prédication non-violente, où *l'épée* illustre les ruptures que cette prédication fera naître dans la société : il n'est en rien question de légitime défense. La prédication de Jésus n'a rien à voir avec celle de Mahomet – même durant la période de la Mecque, réputée plus bienveillante que celle de Médine, ce qui est discutable. Mais Tareq Obrou, imam de Bordeaux (et peut-être appelé à de plus hautes fonctions) cherche toutes les occasions pour glorifier l'image du prophète armé...

Sur la question des attentats islamistes, la condamnation religieuse pose un problème redoutable, puisque on ne peut pas ôter sa religion à un terroriste car il demeure musulman à vie s'il n'est pas apostat ; certains textes commandent même la violence au nom d'Allah et c'est alors Allah qui tue par leurs mains. On ne peut d'ailleurs écarter aucun verset, puisqu'ils ont été dictés par l'ange Djibril. Même les fautes d'origine en arabe ne peuvent être corrigées. C'est ce qui paralyse Tareq Obrou et 30 imams ; ils ont refusé de déclarer obsolètes les versets du Coran appelant au meurtre et au châtement des juifs, des chrétiens et des incroyants, comme une pétition de

personnalités le leur demandaient. (<http://www.leparisien.fr/societe/manifeste-contre-le-nouvel-antisemitisme-21-04-2018-7676787.php>).

Comment aider les *modernisants de l'islam* dans leur démarche? En soutenant leur recherche, qui est risquée, et en favorisant des débats ouverts, francs et libres, en précisant bien le sens des mots, sans ambiguïté. Les textes coraniques sont souvent obscurs et confus, et les ambiguïtés doivent être levées. Il y a souvent des « *mais* » dans les déclarations des *modernisants*, qui empêchent d'avancer et ces « *mais* » doivent être clarifiés.

En conclusion, trois pistes sont à privilégier dans nos pays européens : la *liberté religieuse* (le droit de croire ou ne pas croire, celui de s'exprimer librement sur les textes, et de les analyser) ; *l'intégration* sociale et culturelle des citoyens musulmans dans des sociétés démocratiques ; et enfin obtenir une déclaration spécifiant comme obsolètes en Europe les prescriptions de la *sharia*. La liberté religieuse est impossible sans renoncement à la *sharia*. Le chemin sera long, mais les musulmans sont souvent meilleurs que leur religion ; et il faut être *pacifiques* avec nos frères, et non pas *pacifistes*.

<https://www.causeur.fr/rachid-benzine-coran-antisemitisme-musulmans-151695>

Pour l'islamologue Rachid Benzine, l'antisémitisme ne touche qu'une minorité de musulmans. Mais, pour chasser les vieux démons judéophobes, les réformateurs de l'islam devraient encourager une lecture historico-critique de leur texte sacré.

Causeur. Le manifeste « Contre le nouvel antisémitisme » publié fin avril par Le Parisien-Aujourd'hui en France dénonce un antisémitisme spécifiquement musulman, insoluble dans la question sociale, irréductible au conflit israélo-palestinien, distinct aussi bien de la judéophobie chrétienne que de l'antisémitisme nazi. Partagez-vous ce diagnostic ?

Rachid Benzine. Il y a, sans nul doute, un climat d'agressivité à l'égard des juifs, voire de détestation des juifs, qui a pris progressivement de l'ampleur ces quarante dernières années dans nos banlieues populaires, et tout particulièrement chez les jeunes générations. On ne saurait reprocher au « manifeste des 300 » d'avoir voulu sonner l'alarme à ce sujet. Cependant, le mal, dénoncé à juste titre, a-t-il été bien nommé ? Je suis loin de le penser ! Pour les auteurs de ce texte, en effet, la cause première résiderait dans les textes fondateurs de l'islam. Ils font totalement l'impasse sur une histoire conflictuelle héritée de la colonisation française au Maghreb, où juifs d'Algérie et « indigènes musulmans » n'ont pas bénéficié du même traitement. Ils ne prennent pas en compte la rivalité qui, depuis soixante-dix ans, caractérise juifs et Maghrébins de France dans leurs luttes respectives pour exister dignement et en sécurité dans l'espace de la République. Ils refusent de prendre en compte le poids de la tragédie palestinienne dans la perception que les musulmans de France ont des juifs en général. Personnellement, sans nier le fait que certains prédicateurs de haine puissent ajouter de pseudo-arguments religieux au rejet des juifs, je considère que nous sommes davantage en présence d'un antisémitisme postcolonial plutôt qu'en présence d'un antisémitisme qui pourrait être qualifié de « musulman ».

Si cet antisémitisme n'est pas musulman, il est le fait de musulmans... Vous récusez l'explication théologique, mais quand les signataires demandent « que les versets du Coran appelant au meurtre et au châtiement des juifs, des chrétiens et des incroyants soient frappés d'obsolescence par les autorités théologiques, comme le furent les incohérences de la Bible et l'antisémitisme catholique aboli par Vatican II », qu'en pensez-vous ?

La plupart des gens – non-musulmans comme musulmans – n'ont jamais lu le Coran et ne se sont pas attachés à comprendre comment ce texte est construit. Quand bien même, pour les musulmans, il est la pure et éternelle Parole de Dieu (ce qui implique qu'on ne peut rien en retrancher et pas davantage frapper d'obsolescence certains passages), il met en scène de nombreuses situations qui ont un rapport avec l'histoire de Muhammad et de sa première communauté, ainsi que de nombreux personnages et groupes. C'est ainsi qu'on y trouve des échos de conflits qui ont eu lieu entre le prophète de l'islam et les tribus juives de Médine, et des références aux ennemis byzantins chrétiens (les « Rums »). Mais, la plupart du temps, il ne s'agit pas des juifs en général, ni des chrétiens en général, et les accusations portent davantage sur des refus d'alliance ou des trahisons que sur des points théologiques. Le Coran n'appelle jamais au meurtre des juifs et des chrétiens. Quant aux « incroyants », dans un contexte où l'athéisme est impensable et impensé, ils ne représentent pas non plus une catégorie théologique, mais sous ce terme sont désignés ceux qui refusent de reconnaître l'authenticité de la mission de Muhammad. Avant de vouloir censurer le Coran, le mutiler, il conviendrait d'abord qu'on examine sérieusement ses dimensions historiques et anthropologiques.

Tel est justement le travail qu'ont accompli les Églises catholique et protestantes, ainsi que les instances juives. Pourquoi l'islam ne s'appliquerait-il pas le même aggiornamento ?

Il a malheureusement fallu la Shoah pour que les Églises chrétiennes occidentales s'interrogent sur leur antijudaïsme séculaire, ayant pris conscience que celui-ci avait préparé le terrain à l'horreur nazie. Des chrétiens – avant et pendant la Shoah – avaient déjà noué des liens de fraternité avec des juifs, et les papes qui se sont succédé depuis le début des années 1950, de Jean XXIII au pape François, n'ont eu de cesse de

vouloir réparer autant qu'il est possible l'abomination de « l'enseignement du mépris » au bénéfice d'un « enseignement de l'estime ». Les Églises se sont alors rappelés – il était temps ! – que Jésus était juif et que la haine raciale des juifs ne pouvait qu'être contradictoire avec la foi chrétienne, et aberrante. Faisant place à l'exégèse critique, elles ont établi que les propos accusateurs contre les juifs que comportait surtout l'Évangile de Jean s'appliquaient aux chefs politiques et religieux des juifs du temps de Jésus, et non à tous les juifs de tous les temps. On aimerait, en effet, que les autorités musulmanes s'engagent dans un chemin identique. Mais d'une part l'islam n'a pas une structure d'autorité universelle semblable à l'institution de la papauté, et d'autre part l'approche historico-critique reste encore très marginale et majoritairement rejetée par les institutions gardiennes de la doctrine musulmane sunnite. Il faut évidemment encourager tous ceux qui œuvrent dans ce sens d'une relecture des textes fondateurs, Coran et hadith, au bénéfice d'un monde pacifique.

Certes, les musulmans n'ont pas de pape, mais les juifs non plus. Privés d'autorité théologique centrale, ils ont néanmoins adapté leurs vieux textes à la réalité contemporaine...

Depuis la destruction du second Temple de Jérusalem, en l'an 70 de l'ère commune, le judaïsme pharisien ou rabbinique qui a pris le relais du judaïsme des grands prêtres a remplacé les sacrifices par l'étude incessante des textes. Ce judaïsme se caractérise par une permanente confrontation, un constant « corps à corps » avec le texte biblique et ses innombrables commentaires. Ce combat amoureux avec les textes saints n'a d'équivalence dans aucune autre religion. Ainsi le peuple juif est-il devenu le peuple de l'interprétation par excellence. Une interprétation dans la liberté la plus totale favorisée par le fait que durant des siècles le peuple juif a été sans État, ce qui fait qu'il n'a pas eu à compter avec des pouvoirs politiques qui auraient prétendu lui dicter les « bonnes » et les « mauvaises » interprétations. L'histoire de l'islam est toute différente, et depuis les empires omeyyade et abbasside jusqu'aux États musulmans d'aujourd'hui, le politique a toujours contrôlé le domaine religieux. Dans le monde de l'immigration dans des pays majoritairement non musulmans, personne ne contrôle quoi que ce soit !

C'est bien le problème, notamment en France ! Ceci étant, on peut se demander pourquoi tant de musulmans accueillent favorablement les interprétations radicales et violentes de l'islam. Y a-t-il une dimension culturelle à cet antisémitisme ?

Peut-on dire avec autant de certitude que beaucoup de croyants « accueillent favorablement les interprétations radicales et violentes de l'islam » ? Ce n'est certainement pas la réalité de l'immense majorité des musulmans de France ni celle de la majorité des peuples du Maghreb, deux réalités que je prétends connaître assez bien.

À en croire les enquêtes les plus sérieuses (Institut Montaigne, CNRS), une grosse minorité (20 à 30 % selon les items) est tentée par la sécession, voire par la radicalité...

Mais cela signifie bien que la majorité ne l'est pas ! C'est effectivement ce que montrent les enquêtes sociologiques récentes, tout en s'inquiétant de la progression des idées communautaristes dans le monde musulman français. Ainsi, le rapport de l'Institut Montaigne, dirigé par Hakim El Karaoui et publié en septembre 2016, considère que les musulmans de France peuvent être décomposés en trois groupes : la « majorité silencieuse », estimée à 46 % des sondés, « les conservateurs » qui composeraient 25 % de l'échantillon, et enfin les « autoritaires » qui formeraient 28 % de l'ensemble. « Majorité silencieuse » et « conservateurs » disent adhérer à la laïcité de la République. Le troisième groupe, lui, réunit pour l'essentiel des jeunes gens souvent en situation d'échec social, qui se saisissent de l'islam pour exprimer leur révolte par rapport à la société française. Ils ont tendance alors à se réfugier dans un islam très identitaire partiellement en rupture avec la société dominante. Cela n'en fait pas pour autant des radicaux violents ! Quant à l'enquête sur la radicalité politique et religieuse conduite en 2016 et 2017 par Anne Muxel et Olivier Galland, pour le compte du CNRS, elle porte sur des jeunes de toutes appartenances et elle prend en compte des radicalités diverses (y compris d'extrême droite catholique) qui dépassent la seule radicalité dite « islamique ». Selon ses auteurs, 12 % des jeunes musulmans interrogés défendraient une vision absolutiste radicale de la religion et approuveraient à cette fin l'usage de la violence. C'est un chiffre important, trop grand, mais loin de la majorité. À nous tous de faire en sorte qu'il aille en diminution et non en augmentation !

Par ailleurs, la violence contre les minorités existe dans nombre de pays musulmans, regardez le sort des chrétiens... Et les juifs sont toujours minoritaires, sauf en Israël.

Quand vous portez votre regard sur ce qui se passe actuellement dans une grande partie du monde musulman, particulièrement dans le monde arabe et dans l'espace pakistano-afghan, vous voyez une inflation toujours grandissante de la violence qui aboutit chaque jour à la mort tragique de centaines et de centaines de musulmans. Ce déferlement de violence est-il d'abord religieux, ou n'est-il pas davantage le résultat de confrontations aux dimensions économiques et stratégiques bien plus importantes ? Quant à l'antisémitisme dans le monde arabo-musulman, en tout cas la haine des juifs, force est de constater qu'il n'a cessé de monter en puissance depuis la création de l'État d'Israël. N'oublions pas que, après la « Reconquista », après 1492, les juifs chassés d'Espagne avec les derniers musulmans ont trouvé refuge au Maghreb et dans l'espace ottoman, où ils ont été généralement mieux traités qu'en terres chrétiennes, même s'ils avaient un statut de « sous-citoyens ». En revanche, à partir de la réinstallation des juifs en Palestine dès le milieu du XIX^e siècle, et surtout à partir de la création de l'État d'Israël, une haine des juifs a été suscitée et entretenue par certains courants politico-religieux, à commencer par la confrérie des Frères musulmans. Les juifs n'ont, évidemment,

pas oublié les liens tissés avec le régime nazi par le grand mufti de Jérusalem Mohammed Amin al-Husseini. *Sans vous référer à ce précédent historique fâcheux, constatez-vous comme Georges Bensoussan et Smaïn Laacher que dans bien des familles arabes « l'antisémitisme est déjà déposé dans l'espace domestique » ?*

Vous pourrez recueillir des témoignages vous rapportant que le mépris des juifs est transmis dans des familles dès le lait maternel, comme vous pourrez entendre des témoignages vous racontant de belles histoires d'amitié entre familles juives et familles musulmanes. Dans les pays arabes et, parmi eux, dans les pays du Maghreb, diverses formes d'antijudaïsme et de mépris des juifs ont existé au cours de l'histoire, mais les facteurs politiques, me semble-t-il, ont toujours été plus forts que les facteurs proprement religieux. Si vous regardez quelle a été la vie des juifs au Maghreb au cours des siècles, vous découvrirez des situations très contrastées. Curieusement, on a retrouvé la constitution de ghettos juifs dans un pays comme le Maroc (les « mellahs »), tels qu'ils avaient été créés en Europe chrétienne. Mais des villes algériennes comme Constantine et Oran doivent toute une part de leur identité à un heureux mélange des juifs et des musulmans, notamment à travers la musique arabo-andalouse.

Venons-en à la réaction des imams français. Dans Le Monde, 30 d'entre eux ont répondu au manifeste contre le nouvel antisémitisme. Reconnaissant avoir perdu la jeunesse, ils condamnent les « lectures subversives » et violentes de l'islam, mais mettent en garde contre la stigmatisation des musulmans. N'est-ce pas un peu court ? On peut se réjouir de cette tribune signée par une trentaine d'imams à l'initiative de cheikh Tareq Oubrou, l'imam de Bordeaux qui s'impose de plus en plus comme une figure nationale en raison de son autorité intellectuelle et morale. C'est en effet la première fois qu'autant de responsables religieux musulmans de France vraiment en phase avec le « terrain » des croyants se manifestent publiquement ensemble. Régulièrement des voix se font entendre pour dénoncer le silence des autorités musulmanes de France en face des réalités du terrorisme et de l'antisémitisme. Ne reprochons donc pas à ces 30 imams d'avoir pris la parole avec des mots déjà forts !

Le Coran est grand si la raison est son prophète- Même un texte sacré doit pouvoir être critiqué

Aurélien Marq - 29 juin 2018

<https://www.causeur.fr/coran-islam-benzine-contexte-interpretation-152185>

Dans le dernier numéro de Causeur, Rachid Benzine argumente en faveur d'une lecture du Coran qui replace le texte dans son contexte historique, et semble persuadé qu'ainsi une interprétation plus tolérante en sera possible. C'est un projet salutaire et nécessaire, mais hélas totalement insuffisant pour extirper de l'islam le poison du totalitarisme. Pire : mal comprise, c'est une démarche qui risque paradoxalement de renforcer l'emprise culturelle de l'islamisme en renforçant l'aura du livre sacré. Je ne doute pas de la sincérité de Rachid Benzine, et son entreprise courageuse mérite notre respect. Dans la France d'aujourd'hui, le moins que l'on puisse dire est qu'un intellectuel musulman qui coécrit un livre avec une femme rabbin – Delphine Horvilleur – n'hésite pas à froisser quelques susceptibilités et à prendre des risques pour défendre ses convictions ! Sur un plan méthodologique, il a bien sûr raison : le sens que l'auteur d'un texte donne à son œuvre ne peut se comprendre que si l'on tient compte du contexte de sa rédaction et c'est évidemment vrai du Coran comme des autres textes religieux. Ceci étant, trois limites doivent être appelées :

1. La notion de « contextualisation du Coran » prend un sens très particulier dans une perspective islamique. Pour l'écrasante majorité des courants de l'islam depuis l'extermination des mutazilites par les hanbalites, le texte du Coran est censé être la parole d'Allah « à la virgule prêt ». De plus, le Coran est dit « éternel et incréé ». Selon ce dogme, la « contextualisation » ne peut donc pas conduire à relativiser les règles imposées par le texte, mais uniquement à discuter des circonstances dans lesquelles ces règles s'appliquent.

Tariq Ramadan, pour ne citer que lui, est un habitué de cette « fausse contextualisation », dont l'objectif réel est de dédouaner le texte de tout ce qui pourrait choquer, et de rassurer les occidentaux naïfs. « Ne vous en faites pas, les appels à massacrer les infidèles étaient valables dans les circonstances de l'époque, mais plus aujourd'hui. » Mais si les circonstances se mettaient à ressembler à nouveau à ce qu'elles étaient à l'époque, l'injonction redeviendrait valable... Pour nous, « contextualiser » veut dire séparer les grands principes universels des particularismes locaux. Mais cette démarche est impossible si l'auteur du texte est un dieu omniscient, nullement limité ni influencé par un contexte culturel quelconque ! Dès lors, comme le dit lui-même Rachid Benzine, « on ne peut rien en retrancher et pas davantage frapper d'obsolescence certains passages. » C'est là ce qui rend si précieuse l'approche qui est notamment celle d'Abdenour Bidar, et qui consiste à considérer le Coran comme inspiré et non pas dicté : si les principes peuvent venir d'Allah, leur mise en pratique et leur mise en mots sont simplement humaines, avec tout ce que cela implique. Allah cesse alors de servir de caution aux contingences culturelles des tribus arabes du VII^e siècle, et même la sinistre sourate n°9 peut, enfin, être mise à l'écart.

Cette approche est néanmoins rendue difficile non seulement par le dogme du Corandicté et incréé, mais aussi par la sacralisation extrême de la personne du prophète, présente dans le texte qui ne cesse de répéter l'association « Allah et Son messager » comme si l'un ne pouvait aller sans l'autre. L'islam considère

Mohamed comme « le bel exemple » et « le meilleur des hommes ». Ce ne sont pas seulement les paroles dictées ou inspirées par l'archange qui comptent, le comportement du prophète est aussi source de loi, modèle à suivre, référence pour déterminer le licite et l'illicite, le halal et le haram.

Hélas ! Mohamed fut non seulement chef de guerre, mais chef d'une guerre de conquête menée au nom de la religion et pour contraindre à la conversion. Selon les sources reconnues comme fiables par l'islam, en 632 il refusa toute négociation de paix avec la tribu des Banu Thaqif tant que ceux-ci ne se seraient pas convertis à sa religion, et exigea qu'ils détruisent le sanctuaire d'Al-Lât dont ils avaient la garde à Taëf. La conversion ou la mort, déjà. N'oublions pas, non plus, qu'il aurait épousé Aïcha alors qu'elle n'avait que 7 ans, et consommé leur mariage dès sa puberté. Rien de particulièrement choquant pour le lieu et l'époque, mais il n'en est pas moins problématique de le présenter aujourd'hui comme un exemple à suivre, guidé par Dieu dans tous les aspects de sa vie ! Je considère Léonidas et les 300 spartiates qui combattirent à ses côtés aux Thermopyles comme des héros et des modèles de courage, mais je serais très inquiet si quelqu'un voulait en faire des modèles, sans précision, surtout s'il s'inspirait de ce que la tradition rapporte de certaines lois de Lycurgue, entre les enfants trop chétifs jetés du haut du Taygète et le meurtre d'hilotes comme rite de passage lors de la Kryptie.

En somme, la contextualisation du Coran ne peut être valable que si elle s'accompagne aussi d'un regard critique sur le prophète Mohamed, à la fois comme modèle de comportement et comme auteur du texte – il faut donc qu'il soit reconnu comme auteur du texte, ou au moins co-auteur inspiré par son dieu, et non simple réceptacle passif de la parole sacrée.

2. Certains principes énoncés dans le Coran restent hautement critiquables, pour ne pas dire condamnables, quel que soit le contexte.

Le Coran contient des principes condamnables peu importe le contexte ! Nombre de musulmans ne les appliquent évidemment pas, et même les désavouent dans leur for intérieur. Ils n'en sont pas moins présents dans le texte, ce qui ne peut manquer d'interroger le statut de référence absolue donné à celui-ci.

Par exemple, le Coran considère comme parfaitement légitime le viol des captives de guerre (par exemple dans les sourates 4 verset 24, 70 versets 29-31, 5 verset 43, 33 verset 52...). Cela ne fait pas de ses auteurs humains des monstres ! Dans l'Arabie de l'époque, c'était hélas une chose parfaitement banale, et compte-tenu du contexte dans lequel ils vivaient, compte-tenu de leur culture, de leur éducation, de leurs connaissances, de leurs références, en somme des outils cognitifs à leur disposition, il eut été bien extraordinaire que les contemporains du prophète Mohamed y trouvent quoi que ce soit à redire. Rares sont ceux qui s'opposent au consensus qui les entoure, à ce qui est « communément admis comme évident », surtout dans une culture qui ne connaissait qu'à la marge les habitudes intellectuelles et les méthodes d'analyse rationnelle des philosophes. Mais tout ceci s'applique à des auteurs humains, non à des dieux.

De plus, si la prise en compte du contexte conduit à l'indulgence vis-à-vis des personnes, elle ne doit pas servir d'excuse aux principes ni aux idées. On est ici très loin de ce qu'évoque Rachid Benzine, qui ne traite que des passages du Coran encourageant à combattre les ennemis du moment, en disant qu'une fois la paix conclue ces directives deviennent implicitement caduques. A moins de défendre la non-violence absolue, tuer un combattant ennemi pendant une guerre n'est pas un meurtre, alors que le faire après l'armistice le devient. Violer une captive en revanche est mal en soi, quel que soit le contexte.

Les jeunes spartiates qui tuaient des hilotes lors de la Kryptie n'étaient pas des monstres, mais un rite de passage qui consiste à tuer des esclaves innocents est tout de même monstrueux, à cause du meurtre et parce qu'il présuppose l'esclavage. En outre, certains préceptes problématiques du Coran sont manifestement de portée générale, et ont été voulus comme tels par leur(s) rédacteur(s) quel(s) qu'il(s) soi(en)t, même la sourate n°9 que j'évoquais plus haut.

Dans « Comment y aurait-il pour les associateurs un pacte admis par Allah et Son messageur, à l'exception de ceux avec lesquels vous avez conclu un pacte près de la Mosquée sacrée ? » (verset 7), le cas général est bien la guerre contre les « associateurs », et c'est le pacte conclu qui est l'exception ponctuelle, la règle valable seulement dans un contexte particulier !

Les versets 113 et 114 disent : « Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents, alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. Abraham ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. » La référence à Abraham et à son père pour illustrer le propos montre bien que la condamnation des associateurs aux flammes infernales ne s'applique pas qu'aux tribus contre lesquelles le prophète se battait dans le contexte d'apparition de cette sourate, mais qu'il s'agit d'une généralité intemporelle.

Et les versets 29 à 31, hélas, semblent bien s'appliquer aux juifs et aux chrétiens en général, et pas uniquement aux juifs de Médine et aux byzantins qu'évoque Rachid Benzine : « Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour Dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messageur ont interdit (...) jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés. Les Juifs disent « Uzayr est fils d'Allah » et les Chrétiens disent « le Christ est fils d'Allah. » Telle est leur parole provenant de leurs bouches. (...) Qu'Allah les anéantisse ! (...) Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils

de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un dieu unique. Pas de divinité à part lui ! »

La contextualisation est insuffisante : c'est le fond même du texte qui pose problème, et pas seulement l'une ou l'autre interprétation qui en est faite, ou les circonstances de son application. Ces versets ne peuvent pas être autre chose qu'un appel à la guerre, et si leur auteur est un dieu ayant pesé chaque mot, on voit mal comment cet appel cesserait soudain d'être valable.

On revient donc à la question majeure du statut théologique du Coran, question centrale pour le développement d'un islam véritablement humaniste, comme l'ont vu Abdennour Bidar, Abdelwahab Meddeb, Yadh Ben Achour et bien d'autres. Et c'est à juste titre que Lydia Guirous écrit, dans *Ça n'a rien à voir avec l'islam ?* : « Réformer ce texte sacré (...) nécessitera une véritable révolution culturelle, mais c'est indispensable et même urgent si l'on veut sauver ce qui peut l'être de la dignité de cette religion. (...) La distinction entre islam et islamisme est de plus en plus ténue, et nous le savons, car les textes sacrés contiennent les germes de ce dogme mortifère. Il nous faut clairement réagir, clairement manifester notre attachement aux droits de l'homme et à la liberté (...) La crédibilité des musulmans modernes passera par leur capacité à se réapproprier cette religion, par leur aptitude à imposer une réforme profonde et sérieuse de celle-ci. »

3. La critique des interprétations du texte ne doit pas se substituer à la critique du texte.

Sans cela, le texte lui-même sera renforcé dans son statut de référence ultime, hors de portée de toute critique de fond, au détriment de la liberté de débattre et du sens moral. En substance, il faut pouvoir dire non seulement « je ne suis pas d'accord avec cette interprétation du Coran » mais aussi et surtout « je ne suis pas d'accord avec le Coran ». Il faut pouvoir le dire même à un musulman, et il faut que les musulmans puissent le dire.

Or, insister sur la contextualisation au détriment de cette nécessaire critique de fond risque de renforcer implicitement le statut de référence ultime donné au texte pour définir le bien et le mal, ou plutôt, dans le cas de l'islam, le permis et l'interdit, ce qui n'est absolument pas la même chose. L'idée même de faire d'un livre, quel qu'il soit, l'étalon indépassable du vrai et du bon est intellectuellement viciée, puisqu'elle détourne de la compréhension du réel pour se concentrer exclusivement sur la compréhension d'une modélisation du réel, la compréhension d'une compréhension. Bien sûr, on peut se méfier de l'argument d'autorité sans pour autant prétendre tout réinventer soi-même. On peut faire preuve d'esprit critique sans prendre pour des imbéciles toutes les générations qui nous ont précédées dans tous les peuples. Mais avoir conscience de l'intelligence de nos prédécesseurs ne veut pas dire non plus les croire infaillibles, ni renoncer à observer et analyser le monde par nous-mêmes !

Même la foi en une révélation n'évite pas la référence au réel, à moins de devenir un pur dogmatisme. Une véritable révélation (ou la révélation d'une divinité digne de ce nom) est une idée qui libère, et non une idéologie qui enferme. C'est un enseignement, et non un dogme. Il nous faut donc impérativement défendre la possibilité d'être en désaccord non seulement avec telle ou telle interprétation d'un texte, mais aussi avec le texte lui-même, y compris lorsqu'il est parfaitement explicite. Peu importe que ce texte soit un Évangile, le Talmud, le Dao De Jing, le Kojiki, le Rig Veda, la Théogonie ou le Coran.

Cette exigence méthodologique n'est d'ailleurs pas inconnue du monde musulman. C'est même l'un des points clefs du projet exposé par Yadh Ben Achour, artisan de l'inscription de la liberté de conscience dans la nouvelle constitution tunisienne, dans « La seconde Fâtiha, l'islam et la pensée des droits de l'homme ». L'auteur y insiste sur l'importance de se donner le droit juridique, moral et intellectuel, de sortir de son arc référentiel d'origine pour délibérer individuellement et collectivement en toute liberté. Il le formule avec beaucoup d'élégance au début de son livre : « Tu peux aimer ta culture, ta langue, ta famille, ta patrie, ta communauté, ton histoire et ton dieu. Tu peux leur obéir. Tu dois certainement les respecter. Souviens-toi cependant que seule ta liberté te rend digne de ton humanité. Tu n'es humain que par cela. Rien ne doit donc violer son enceinte. Elle seule t'apprend à tenir à distance les forces qui pourraient sceller ton esprit : ta culture, ta langue, ta famille, ta patrie, ta communauté, ton histoire et ton dieu. »

C'est d'autant plus important que, même s'il trouve dans certains aspects de l'islam et certains passages du Coran des traces de l'aspiration universelle à ce que nous appelons les droits de l'homme, il alerte aussi sur le fait que « la version intégriste représente une interprétation possible du texte fondateur lui-même ainsi que de son expression dans l'histoire. Ce point de vue serait même le plus proche de la vérité du texte. ». Cette démarche, que je partage, présuppose en outre l'idée que le Bien et le Juste découlent de la nature des choses, et non d'une volonté arbitraire, que ce soit celle d'un dieu despotique ou de la « tyrannie de la majorité ». C'est d'ailleurs toute l'importance d'ajouter la notion d'Etat de droit à celle de démocratie, sans quoi on aboutit au paradoxe selon lequel si la majorité des citoyens vote l'abolition de la démocratie il devient démocratique de mettre fin à la démocratie.

C'est pourquoi il est important de rappeler que l'islam ne se préoccupe pas du Bien et du Mal, mais du Permis et de l'Interdit, halal et haram, et qu'il considère que ces catégories sont fixées par Allah selon l'unique critère de sa volonté, pour ne pas dire de son bon plaisir. Contrairement à ce que l'on pense parfois,

ce n'est en rien une conséquence inévitable de l'idée de révélation : savoir et enseigner ce qu'est le Bien n'est absolument pas la même chose que décider de ce qu'il est.

En cela, l'islam s'oppose radicalement à la philosophie et à la religion hellénistiques : dès Homère, Athéna fait remarquer à Zeus que l'assemblée des Olympiens désapprouvera toute décision injuste de sa part, bien que nul ne conteste qu'il soit le dieu suprême et le souverain du Cosmos. Il existe donc, dans l'esprit même des dieux, une idée de la Justice qui n'est pas réductible à leur seule volonté, et qu'au moins les plus sages d'entre eux estiment de leur devoir de respecter.

L'islam s'oppose également sur ce point au judaïsme : Abraham dit bien à Yahvé qu'il serait injuste de détruire les innocents de Sodome et Gomorrhe en même temps que les coupables, et cela resterait injuste même si Yahvé décidait de le faire. La Règle d'Or d'Hillel l'Ancien, « ce qui est détestable à tes yeux, ne le fais pas à autrui », repose bien sur les aspirations profondes de l'homme, et non sur une volonté extérieure qui s'imposerait à lui.

L'islam s'oppose aussi au christianisme, du moins dans sa forme la plus classique : c'est le point central du fameux discours de Ratisbonne, où d'ailleurs le pape Benoît XVI rappelait tout ce que l'Église doit aux philosophes de l'antiquité dans ce domaine. Notons tout de même qu'il existe dans le christianisme des courants de pensée, incarnés notamment par Guillaume d'Ockham, pour lesquels la décision divine arbitraire est autosuffisante et seule source du droit, seul étalon du bon et du juste. Elle est « ce qui explique et n'a pas à être expliqué ». Comme Al Ghazali, Ockham considère que l'homme devrait faire le mal si telle était la volonté de Dieu, alors que les philosophes grecs et romains insistent sur le fait que la grandeur des dieux est justement de s'astreindre eux-mêmes à ne tendre que vers le bien, et qu'accepter de vénérer une entité par intérêt ou par crainte même si elle ordonnait le mal serait le pire des blasphèmes – ce que Plutarque appelle la superstition.

En outre, l'idée que le Bien et le Juste sont ce qu'ils sont par nature, et non en fonction d'une décision arbitraire, est loin d'être une conception uniquement occidentale. Yadh Ben Achour, par exemple, estime que l'origine de ce que l'Occident a conceptualisé sous la forme des droits de l'homme se trouve dans la révolte instinctive qui nous anime face à toute souffrance absurde : la nôtre, celle de nos proches, celle de nos semblables, celle de toute forme de vie sensible. Il y a plus de deux mille ans, le philosophe chinois confucéen Mencius avait un raisonnement très proche. Il voyait le fondement de la vertu, et la pierre d'angle de toute société civilisée, dans l'instinct de protection qui nous pousse à essayer de rattraper un enfant en équilibre instable sur la margelle d'un puits, même si cet enfant nous est totalement inconnu.

Au final, bien que les débats sur le véritable sens du Coran soient utiles, nous devons surtout assumer et affirmer qu'en matière d'éthique nous nous plaçons résolument du côté d'Homère et Plutarque, Mencius et Yadh Ben Achour, Hillel l'Ancien et Motoori Norinaga, Cléanthe et Benoît XVI, contre la vision d'Al Ghazali ou Ockham.

A ce titre, les préceptes du Coran ne peuvent qu'être subordonnés juridiquement aux principes fondamentaux de la République, et moralement à cet élan universel vers ce que, malgré les modes relativistes, nous ne pouvons qu'appeler le Bien – et le beau, le vrai, le juste, l'harmonieux. Ce sont cet élan et ce vers quoi il nous pousse, combinés à l'usage rigoureux de la raison et à la confrontation des analyses, qui doivent nous servir de diapason intérieur, de référence pour juger de la validité du texte, et non l'inverse.

Aurélien Marq

Polytechnicien et haut fonctionnaire chargé de questions de sécurité